

# Commune de *Mouhet*



Bulletin **municipal**  
d'informations **2023**



*Micheline Bacha,  
une femme au grand cœur*

Vie municipale .....	2-8
• Edito	
• Les médaillés	
• Visite de François Jolivet	
• Micheline Bacha, une femme au grand cœur	
• Avec ce legs, qu'allons-nous faire ?	
• Soirée d'accueil des nouveaux arrivants	
• Des dons pour l'Ukraine	
• Exposition à venir	
• Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre	
Vie associative .....	9-11
• Les associations	
• Le Comité des Fêtes	
• Dates à retenir	
État civil / La fibre arrive ! .....	12
Le RPI .....	13
Le Symctom .....	14-15
Infos pratiques .....	16

## Edito

Chers Mouhetines, chers Mouhetins,

Dans un contexte national et international tendu, les répercussions économiques tant redoutées ont vu le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat.

L'inflation touche tous les secteurs : coût de l'énergie, du carburant, des denrées alimentaires ou des matériaux de construction, d'autant que notre département a été touché au printemps dernier par deux orages de grêle d'une ampleur sans précédent !

Les collectivités doivent être vigilantes car elles ne sont pas protégées par un bouclier tarifaire. C'est dans cette logique d'économie d'énergie que le conseil municipal a d'ores et déjà décidé de l'extinction de l'éclairage public de 22h00 à 6h30 (23h00 à 6h00 avant cette décision), soit un gain d'éclairage d'une heure trente par jour.

Nous allons bien entendu rester vigilants quant aux dépenses de chauffage des salles municipales.

Malgré ce contexte plutôt alarmiste qui nous appelle à la plus grande prudence, comment ne pas parler de Madame Micheline BACHA et de son formidable geste de très grande générosité, puisqu'elle a légué à la commune de Mouhet tous ses biens !

Alors même que les finances de la commune sont bonnes et bien gérées depuis des années, cette manne financière d'environ 900 000,00 euros, est une véritable aubaine et un véritable boosteur de projets. En effet, cela va nous permettre d'accélérer sur les projets en cours (travaux à l'étage de la mairie, changement du second tracteur) mais aussi d'anticiper sur des projets qui auraient été programmés en 2024 (remplacement des fenêtres de la cantine scolaire et de tout le mobilier de nos deux salles de classe).

2023 doit être l'année du raccordement à la fibre. Nous aurons donc tous la possibilité de passer au très haut débit, de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, connecter nos appareils...tous en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace. **Une réunion publique de présentation est prévue le lundi 27 mars à 18h30 à la grange Fernand Maillaud.**

2023 devrait également être l'année où nous allons finaliser le prochain PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Actuellement, notre commune est régie par les Règles Nationales d'Urbanisme, donc autant dire que pratiquement toutes les demandes de constructions nouvelles sont refusées. Ce futur PLUI devrait donc permettre de mettre en forme les projets que nous souhaitons pour notre territoire. Il permettra également de planifier l'aménagement des infrastructures à l'échelle de vie de ses habitants en définissant des zones résidentielles, commerciales et économiques sur les territoires.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui, de manière individuelle ou collective, s'engagent pour faire bouger notre commune, ce qui démontre une réelle envie d'être ensemble et de partager.

Ce n'est que collectivement que nos petites communes seront plus fortes !

Excellente année à toutes et à tous !



Votre Maire, Jean Christophe PLANTUREUX

### Les médailles de la commune

Le 10 septembre, nous avons mis à l'honneur 3 personnes pour leur engagement et leur dévouement au service de la commune.

**Philippe DEJOIE** : médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale d'Argent pour 20 années titulaire sur la commune de Mouhet. Promotion 2022.

**Jean-Claude MAILLOCHON** : médaille d'Honneur, Régionale, Départementale et Communale d'Or pour 37 années au Conseil Municipal. Promotion 2020.

**Jean-Louis TOUZEAU** : médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale d'Argent pour 20 années au Conseil Municipal dont 14 en tant qu'adjoint. Promotion 2022.



### Visite de François Jolivet

Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre député pour une journée de présentation de la commune et d'échange sur nos projets en cours et à venir.





## *Micheline Bacha, une femme au grand cœur*

Madame Micheline PITHON est née à Mouhet le 18 juillet 1936. Elle a passé son enfance à Mazou dans la ferme familiale avant de partir à Paris.

En 1962, elle rentre à la Caisse des Ecoles de Paris 11<sup>ème</sup>, institution ancienne dont l'Histoire est intimement liée à l'instauration de la III<sup>ème</sup> République et à l'essor de l'instruction publique. Cet établissement gère notamment l'organisation des cantines scolaires et de séjours de vacances pour les jeunes.

En 1964, elle épouse Monsieur Raber BACHA, alors militaire de carrière, avant qu'il n'intègre quelques années plus tard la Poste. Ils s'installèrent à Bruyère-Sur-Oise. Ils n'eurent pas d'enfants mais venaient régulièrement tous les étés se ressourcer à Mazou.

Monsieur BACHA est décédé en octobre 1987 et Micheline est restée travailler à Paris jusqu'à l'âge de la retraite en 1998.

Durant toute sa carrière, Micheline a pu occuper différents postes à la Caisse des Ecoles et les dernières années, elle secondait son directeur Monsieur Alain LEVEQUE, qui était également son compagnon depuis 1991.

Micheline était une femme très discrète et réservée, qui parlait très peu de sa vie privée.

Comme elle n'avait pas d'enfant, c'est par un testament olographe rédigé en avril 2018 que Micheline a décidé de léguer l'intégralité de ses biens à sa commune de naissance.

L'actif successoral est composé de divers biens immobiliers (maison de Bruyère-sur-Oise, maison de Mazou ainsi que des terres agricoles), plusieurs comptes bancaires et des contrats d'assurance vie...le tout pour un montant estimé entre 800 000 euros et 900 000 euros.

Il y a bien entendu une contrepartie à ce legs... c'est d'entretenir sa tombe ainsi que celle de la famille DENIS ALLONCLE.

Les tombes seront donc entretenues et fleuries régulièrement comme il se doit.

Le nom de Micheline BACHA va rester à jamais gravé dans l'histoire et la vie de notre commune ; c'est pourquoi nous sommes en train de réfléchir à la meilleure façon d'honorer sa mémoire et ce formidable élan de générosité (par exemple en donnant son nom à une rue, un bâtiment, une place, etc...).

**Merci Micheline, votre commune de Mouhet vous sera à jamais reconnaissante !**





## Et avec ce legs, qu'allons-nous faire ?

Nous avons d'ores et déjà pris les décisions suivantes quant à l'utilisation de cette somme :

### **1/ Mise en place d'une bourse (Bourse BACHA) pour aider les jeunes de la commune.**

Cette Bourse s'adresse à tous les jeunes qui ont entre 14 et 25 ans et qui ont des projets (achat d'un ordinateur pour les études, achat d'un deux roues, besoin de financer le permis de conduire,...).

Comment obtenir cette aide financière ?

Il suffit de venir en Mairie nous présenter le projet. Une fois le dossier constitué, nous pourrons le financer à hauteur de 50%. Cette aide sera plafonnée à 1500,00 euros sur présentation de facture.

**2/ Changement de toutes les fenêtres de la cantine scolaire**, en double vitrage, donc qui nous permettra de faire des économies d'énergie.

**3/ Remplacement de tout le mobilier scolaire** (bureaux et chaises des 2 salles de classes) pour le plus grand confort de nos enfants.

D'autres projets et mesures seront à l'étude prochainement.



### Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Pour la première fois, la municipalité a organisé une soirée d'accueil et de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur notre commune. Très bonne soirée, chaleureuse et conviviale, durant laquelle chaque nouvel habitant et l'ensemble de l'équipe municipale ont pu se présenter et faire connaissance! À renouveler...



### Des dons pour l'Ukraine

Début 2022, l'Ukraine subit les tentatives d'invasion par la Russie. Très bel élan de générosité des habitants de la commune pour le peuple ukrainien. Vous avez été nombreux à déposer vêtements, sacs de couchage, produits d'hygiène et de première nécessité...



### Exposition à venir



D'ici la fin de cette année, nous souhaitons organiser une exposition de vieilles photos ou cartes postales de Mouhet. Si vous en avez, n'hésitez pas à venir nous les apporter en Mairie!

## Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



### Cérémonie du 8 mai

En ce jour de l'armistice de la seconde guerre mondiale, nous avons pu découvrir un poème écrit par un collégien de Neuvy-Saint-Sépulchre... moment très émouvant !

En 2017, Jules Viaud, alors élève de 3<sup>ème</sup> du collège de Neuvy-Saint-Sépulchre, a été lauréat du C.N.R.D. et il a écrit à 15 ans ce magnifique poème en hommage aux Résistants. Il fait actuellement des études supérieures et il est aussi porte-drapeau du comité ANACR de Neuvy. Merci Jules !

### Ceux qui résistent

Ceux qui ont résisté, ont été arrêtés ;  
Ceux qui ont résisté, ont été déportés ;  
Ceux qui ont résisté, ont été torturés ;  
Ceux qui ont résisté, ont été massacrés.

Ces héros ont refusé de collaborer ;  
Ils ont lutté contre l'oppression écrasante ;  
En refusant leurs barbaries humiliantes ;  
Certains ont eu peur, ou non, de décéder ;  
Et ont fait preuve de courage et de bravoure.

Ils ont sauvé la France et leurs descendants,  
Donc nous ne devons pas oublier leur parcours.  
Combattants et résistants, c'est à notre tour ;  
Rien n'est acquis, c'est donc un éternel combat !

Ces nombreux résistants ont des défenseurs.  
Ces courageux résistants ont des successeurs.  
Leurs actions ne tomberont jamais dans l'oubli.  
Célébrons leurs actions d'un courage infini.

Résistons contre les injustes arrestations !  
Résistons contre toutes les persécutions !  
Résistons contre toutes les discriminations !  
Résistons contre toutes les atrocités !  
Résistons contre toutes les inégalités.



Jules VIAUD

### Cérémonie du 11 novembre

Beaucoup de monde en ce jour de commémoration du 11 novembre.

Merci aux enfants et à nos amis anglais d'être venus en nombre !



# Les associations

### Familles Rurales

Familles Rurales est une association dont le but est le maintien à domicile de personnes âgées. Il y a 5 aides à domicile qui s'occupent de 17 personnes.

Son budget de fonctionnement est d'environ 100 000€.

Présidente : Huguette MARGEULT

Responsable : Geneviève PHILIPPON

Tél. 02 54 08 71 71

E-mail : fd.indre@famillesrurales.org



### Société de Pêche le Devon

**Composition du bureau :**

Président : Gaetan GIBILARO

Secrétaire : Roland BERNUT

Trésorier : Florian GIBILARO



### Comité des Fêtes

**Composition du bureau :**

Président : Philippe TOURATIER

Vice Président : Jean Louis TOUZEAU

Trésorier : Jean Marie BOURROUX

Trésorière adjointe : Cassandre BAUDRY

Secrétaire : Julien DELORME

Secrétaire adjointe : Isabelle TOURATIER

Membres : Claudine BOURROUX, Mauryn GUILLOU, Joël DELORME, Michel DELORME

### Société Communale de Chasse

**Composition du bureau :**

Président : Christian VINCENT

Vice-président : Daniel JAMBOU

Trésorier : Franck IMBERT

Secrétaire : Patricia DELAUNE

Membres : Julien DELORME,  
Aurélien IMBERT



# Le Comité des Fêtes



Rétromobile le 26 juin



Pêche Le Devon



Marchés de Producteurs de Pays le 16 juillet et le 20 août



Pique-nique républicain, le 14 juillet



La fête annuelle, le 4 septembre



Chasse aux oeud de Pâques pour les enfants, le 30 avril





Terr'Agri  
les 27 et 28 août



Bar, téléthon, randonnée



Soirée Beaujolais,  
le 19 novembre

### Dates à retenir

- Dimanche 19 mars : Loto
- samedi 1<sup>er</sup> avril : Bal masqué
- Dimanche 16 avril : Pâques des enfants
- Dimanche 14 mai : Randonnée pédestre
- Du 25 au 29 mai : Festiv'en Marche avec Agnès Bihl, Loïc Lantoine, Mèche...  
[www.festiv-en-marche.com](http://www.festiv-en-marche.com)
- Dimanche 4 juin : Journée pêche organisée par le Devon pour les enfants
- Dimanche 11 juin : Auto Rétro Expo de voitures anciennes
- Vendredi 14 juillet : Pique-nique Républicain
- Samedi 22 juillet : Marché de Producteurs
- Samedi 26 août : Marché de Producteurs
- Août : Course cycliste
- Dimanche 3 septembre : Fête annuelle
- Samedi 7 octobre : Soirée Téléthon - Marche nocturne
- Dimanche 8 octobre : Randonnée cyclo
- Samedi 18 novembre : Soirée Beaujolais
- Dimanche 17 décembre : Noël des enfants



OUVERTURE DU BAR  
tous les  
PREMIERS  
SAMEDIS  
du mois  
sauf avril, juin & septembre

## Mariages

Erick DADIE et Béatrice HAULT le 05/03/2022

Emmanuel CUSSERNE et Virginie LEA le 23/07/2022

## Décès

LE CAM Eugénie, veuve DEBBAGH le 11/01/2022

PLAT Hermance, veuve AUMASSON le 12/02/2022

PEINOT Alice, veuve COULAUD le 14/02/2022

DEJOIE Serge le 11/03/2022

PETIOT Charline, épouse MERESSE le 04/05/2022

ANDRAS Lucette, veuve ROUET le 21/06/2022

## Naissances

Eliott PIAULET né le 19/09/2022

à Limoges (Haute-Vienne)

VENIN Agnès le 06/08/2022

BERRIER Marie, veuve COULEAUD le 11/09/2022

MATHE Jeanne, veuve BONNEFOY le 26/09/2022

LESEAU Robert le 26/10/2022

CAPRON Maurice le 15/12/2022



### Habitants éligibles à la fibre optique

Châteauroux, le 27 février 2023,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que les acteurs publics (Europe, Etat, Région Centre Val de Loire, Département de l'Indre et Communautés de communes), réunis au sein du RIP36, ont déployé sur votre commune un réseau très haut débit en fibre optique. Ce réseau est désormais exploité et maintenu dans le cadre d'une délégation de service public par la société Berry Fibre Optique.

L'ouverture commerciale des services très haut débit approche mais vous devez encore patienter trois mois avant de pouvoir souscrire à une offre fibre optique auprès du fournisseur d'accès internet de votre choix.

#### Pendant cette période, optez pour un raccordement anticipé à la fibre optique !

Le raccordement anticipé permet de déployer, avant l'ouverture commerciale, un câble de fibre optique depuis le domaine public jusqu'à l'intérieur de votre logement ou de votre local à usage professionnel, avec la pose d'une prise terminale optique (PTO). Ainsi, vous serez prêt pour bénéficier des services de très haut débit ! Il vous suffira en effet de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de votre choix dès que l'ouverture commerciale sera effective.

#### Quels sont les avantages du raccordement anticipé ?

- **Gagner du temps** : dès que les offres commerciales des fournisseurs d'accès internet seront disponibles vous pourrez bénéficier des services les plus puissants en matière d'accès Internet, de télévision et de téléphonie au même titre que les habitants des zones les plus urbaines de France.
- **Bénéficier d'un raccordement de qualité réalisé sous le pilotage direct de Berry Fibre Optique**, le raccordement anticipé vous garantit une installation de la fibre optique conforme aux règles de l'art.

Afin de recevoir davantage d'explications sur ce nouveau réseau et les offres de services désormais à votre porte, nous vous invitons à une réunion publique qui aura lieu :

**Le lundi 27 mars 2023 à 18h30,**

**La Grange Fernand Maillaud,**

**Route d'Azerables,**

**36170 MOUHET**

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site internet de Berry Fibre Optique <https://berryfibreoptique.fr/> ou à contacter le **02 45 45 00 30**.

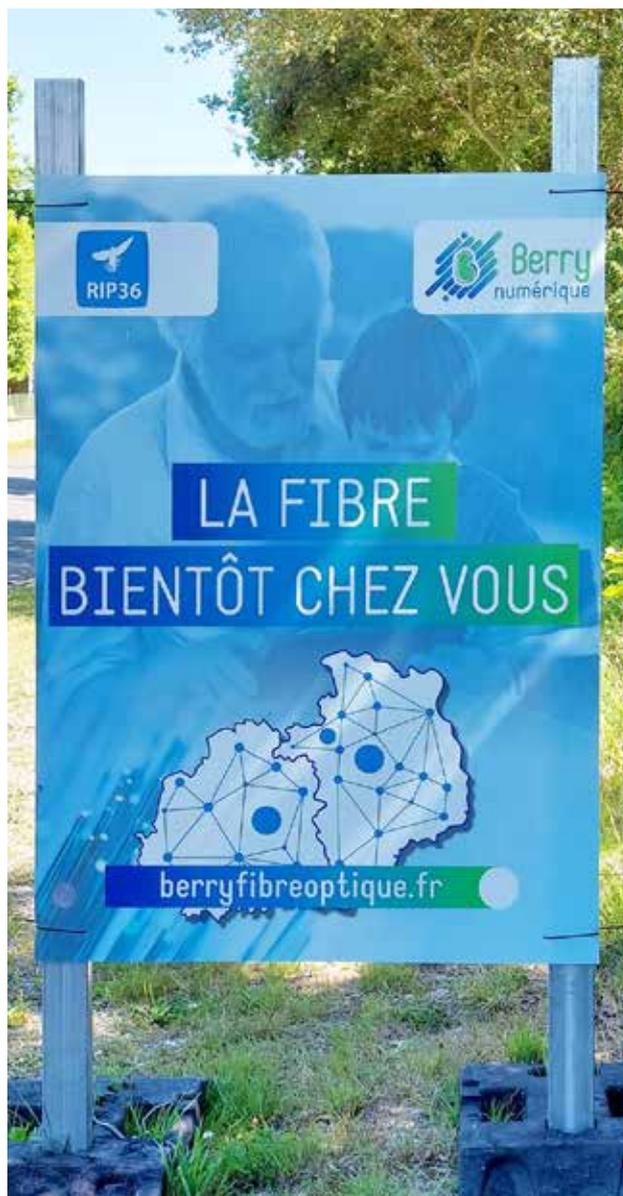
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



**M. Laurent ROUSSAT**  
Directeur de Berry Fibre Optique



**M. Marc FLEURET**  
Président du Syndicat Mixte RIP 36  
Président du Conseil départemental de l'Indre



### Le R.P.I Mouhet - La Chatre - L'Anglin

Président : Jean-Christophe PLANTUREUX

Vice-président : Laurent ROULLET

Membres : Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Mikael REIGNOUX, Marcel BOURGOIN, Eva DUMONT, Denis REMONDIÈRE.

Pour cette année scolaire 2022-2023, les effectifs ont fortement progressé puisque nous avons 65 enfants, ce qui a obligé l'équipe enseignante à scinder le groupe de grande section de maternelle.

Les classes sont réparties comme suit :

Ecole maternelle Jean Moulin (La Chatre L'Anglin), avec Madame Céline GLOMOT (avec le concours d'une ATSEM, Sandra MAYET) : 26

- Très petite section : 2
- Petite section : 13
- Moyenne section : 6
- Grande section : 5

Ecole primaire Jules Vernes (Mouhet) : 39

Avec Madame Frédérique FAGEON (19) :

- Grande section : 3
- CP : 9
- CE1 : 7

Avec Madame Tatiana RASTOUEIX (20) :

- CE2 : 7
- CM1 : 7
- CM2 : 6

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette progression et nous espérons qu'elle s'inscrive dans la durée. En tout état de cause, nous allons tout mettre en oeuvre pour que nos écoliers travaillent dans les meilleures conditions possibles. Nous allons changer tout le mobilier des classes pour la rentrée 2023-2024 avec des bureaux et des chaises réglables et adaptables pour le plus grand confort de nos enfants.





## **DORÉNAVANT, TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS SE TRIENT !**

**Objet : Évolution des consignes de tri, c'est plus simple !**

Madame, Monsieur, Cher(e) usager(e),

Le SYMCTOM, depuis sa création en 2005, cherche en permanence à progresser sur la voie du recyclage de nos déchets ménagers.

Avec votre aide, nos performances n'ont cessé de s'améliorer dans le temps mais elles restent très perfectibles. C'est dans cet objectif qu'un nouveau pallier va être prochainement franchi avec la simplification du geste de tri :

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages se trient !**

**C'est un emballage ? Si la réponse est oui, alors je le mets dans mon sac jaune**, qu'il soit en plastique, en papier, en cartonnnette ou en métal.

Sans les imbriquer, inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Seuls les emballages en verre sont à déposer sur les points d'apports volontaires dédiés, tous comme les cartons bruns et les plastiques volumineux qui doivent être amenés en déchèterie.

Vous trouverez ces nouvelles consignes dans le Mémo Tri joint, ainsi que dans le dernier numéro du journal du SYMCTOM, ou sur notre site internet.

D'autre part, et dans le but de continuer à améliorer nos performances afin de contenir au mieux les augmentations liées aux coûts de gestion de nos déchets, les élus de la collectivité ont fait le choix d'instaurer la Redevance Incitative (RI) comme nouveau mode de financement du service.

**Le basculement vers la RI est programmé au 1<sup>er</sup> janvier 2025**, vous recevrez les informations sur ce nouveau système tout au long de sa mise en œuvre au cours des deux prochaines années.

L'ensemble des élus et des services du SYMCTOM vous remercient par avance pour votre implication et votre participation à œuvrer pour une gestion des déchets ménagers toujours plus respectueuse de l'environnement.

Très cordialement,

Le Président, Michel LIAUDOIS



# MÉMO TRI

### TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS SE TRIENT !



**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**

**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**C'EST PLUS SIMPLE !**



**EMBALLAGES EN MÉTAL (MÊME LES PLUS PETITS)**



**EMBALLAGES EN CARTON BRIQUES ALIMENTAIRES**

**C'EST UN EMBALLAGE ? IL VA AU TRI !**

- ✓ VIDÉ
- ✓ NON LAVÉ
- ✓ NON IMBRIQUÉ

## EMBALLAGES (hors verre)



**JOURNAUX MAGAZINES**



**ENVELOPPES, LIVRES, BLOC-NOTES**



**PAPIERS BROYÉS**



**FACTURETTES...**



**POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE**



**BACS & COLONNES**

## TOUS LES PAPIERS



**POTS, BOCAUX, BOUTEILLES ET FLACONS DE PARFUM**

**NE PAS DÉPOSER VITRES ET MIROIRS, FAÏENCE ET PORCELAINES, VAISSELLE EN VERRE, AMPOULES ÉLECTRIQUES, POTS DE FLEURS...**



**POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE**



**BACS & COLONNES**

## EMBALLAGES EN VERRE



**POUR OBTENIR UN COMPOSTEUR À UN PRIX PRÉFÉRENTIEL, CONTACTEZ-NOUS !**





### Secrétariat de mairie

Tél. 02 54 47 55 12

Fax : 02 54 47 66 86

E-mail : [secretariat.mairie@mouhet.fr](mailto:secretariat.mairie@mouhet.fr)  
ou [mairie.mouhet@wanadoo.fr](mailto:mairie.mouhet@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

### Agence postale communale

Tél. 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 9h à 11h45

### Déchetterie

Le Rasimier 36170 LA CHÂTRE LANGLIN

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le vendredi  
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (été)  
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (hiver)

### Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2016-09-23-02 en date du 23 septembre 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

#### Salle des Fêtes :

- 90 € aux habitants de la commune
- 150 € aux personnes extérieures à la commune
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes

#### Salle Bernard Lapeyre :

- 50 €

#### Salle Fernand Mayaud :

- 120 € aux habitants de la commune
- 170 € aux personnes extérieures à la commune

Les différentes salles communales ainsi que les cuisines sont mises à disposition **GRATUITEMENT** à chaque association communale pour leurs manifestations.

✓ Une caution de 100 € sera demandée.

✓ Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.

✓ Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.